



Fiche de Recherche Documentaire « Le Conseil Général »

Fiche réalisée suite à
une visite du Conseil
Général des CM de
Rablay sur Layon (49)

*Nous sommes allés à Angers visiter le Conseil Général.
Nous avons été accueillis par M.Monnier, conseiller
général du canton de Montreuil-Bellay, dans le Maine et
Loire. Il nous a ouvert les portes de la grande salle de
réunion. C'était un peu impressionnant.
Nous nous sommes assis à la place des conseillers.*

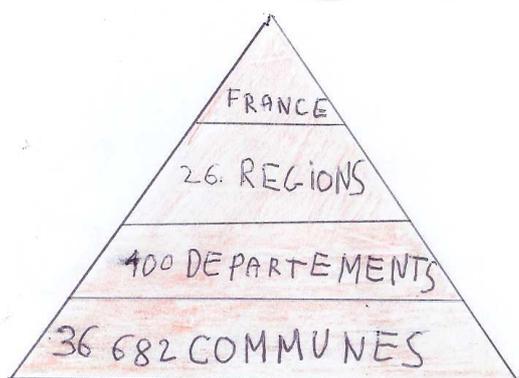


Le découpage de la France

Notre pays est divisé en plusieurs parties de plus en plus petites qu'on appelle des territoires administratifs.

- La France compte 26 régions, dont 4 outre-mer*. Chez nous, notre région s'appelle les Pays de la Loire.
- Chaque région est ensuite découpée en différents départements : 100 au total. (dont 2 en Corse, et la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion.)
- Enfin, les communes représentent le plus petit échelon. Notre petit village Rablay est une commune, Paris et Marseille aussi ! Elles ont toutes un conseil municipal.

Pyramide administrative de la France



Notre région : Les Pays de la Loire



Qui décide ? Qui dirige ?

A chaque niveau, on trouve une assemblée élue pour prendre les décisions (conseil régional pour la région, conseil général pour le département, conseil municipal pour la commune)

« Le Conseil Général »

Chaque département est aussi découpé en groupes de communes qu'on appelle des **cantons**. Dans le Maine et Loire, il y en a 41. Les citoyens doivent élire un conseiller par canton.

Ces hommes et ces femmes sont élus pour 6 ans et forment le **Conseil Général**.

A quoi sert le Conseil Général ?

Le Conseil général s'occupe des affaires du département.

Chaque Conseil Général doit s'occuper obligatoirement des affaires suivantes :

- S'occuper des personnes en difficulté, verser le RMI*
- Entretien des routes du département
- Entretien et construire les collèges
- Organiser les transports scolaires
- S'occuper des archives du département
- S'occuper de la protection des cours d'eau



- ❑ En plus, chaque Conseil Général peut choisir de s'occuper d'autres domaines (tourisme, économie,...)
- ❑ Les affaires sociales (RMI*, personnes âgées) représentent souvent plus de la moitié du budget d'un département.

Comment travaille le Conseil Général ?

- Les conseillers se répartissent les rôles en créant des **commissions** sur tel ou tel sujet. Il existe une **commission permanente** qui se réunit beaucoup plus souvent.
- 3 ou 4 fois dans l'année, le **Président du Conseil Général** réunit tous les conseillers.

En savoir plus...

Les départements ont été créés en 1790. A l'époque, ils ont tous été bâtis sur le même modèle : Tous les habitants d'un département devaient pouvoir se rendre au chef-lieu* en moins d'une journée à cheval.

Aujourd'hui, on parle de supprimer les départements pour simplifier l'organisation de la France. En 2009, les plaques d'immatriculation des véhicules ne porteront plus le numéro de leur département.

Un peu de vocabulaire...

***Outre-mer** : Les départements français qui sont loin de notre territoire (Réunion, Martinique, Guyane, Guadeloupe). Ce sont aussi des régions.

***RMI** : Revenu Minimum d'Insertion... C'est la somme d'argent minimum que doit toucher un Français, même au chômage.

***Chef-lieu** : C'est souvent la grande ville du département. C'est là où sont regroupés les principaux services.

Recherche : Trouve de quel canton ton village fait partie et qui est ton conseiller général. Tu peux même lui écrire pour l'inviter dans ta classe !!

Si tu veux approfondir le sujet, tu peux consulter la BTJ N° 359 sur le Conseil Général.

